



PAVANT
1987

bulletin
municipal
d'informations

les vœux du maire

Fidèles à la tradition et à l'occasion du nouvel an, mes Adjoints, mes Conseillers et moi-même présentons à tous les Pavanais, anciens ou nouveaux, nos vœux chaleureux de bonheur, de bonne santé, de réussite et de prospérité et la réalisation des désirs les plus chers de chacun d'eux.

Qu'il me soit permis au passage de remercier, toutes celles et tous ceux qui nous aident dans notre tâche quotidienne de gestion communale et qui contribuent ainsi à l'épanouissement de notre petit village dans son cadre agréable, sa tranquillité et sa sérénité.

Formons enfin le vœu de demeurer toujours aussi unis et en parfaite harmonie afin que nous puissions continuer de travailler pour réaliser ce qui est promis et que beaucoup d'entre nous attendent avec impatience.

J'ai une entière confiance dans l'avenir de notre petite commune car je sais que vous êtes nombreux à agir pour qu'il en soit ainsi.

Bonne année à tous.

Jean PREVOT

le maire et son conseil municipal

...Ils animent LE PRÉSENT ET PRÉPARENT L'AVENIR DE LA COMMUNE.

A l'intention des nouveaux habitants de notre commune, nous croyons utile de rappeler la composition de notre Conseil Municipal qui a été élu en mars 1983.

PREVOT Jean, maire, route de Bassevelle.
MOULINS André, 1^{er} adjoint, 8, clos des Forges.
LATOUR Gilbert, 2^e adjoint, rue La Fontaine.
VALLET Henri, 3^e adjoint, route de Pisseloup.
FAVIER Raymond, conseiller, rue La Fontaine.
LEVAL Michel, conseiller, rue de l'Église.
DUNIAU André, conseiller, route de Bassevelle.
Mme BABE Christiane, conseillère, rue Jean-Jaurès.
Mme PRETAT Bernadette, conseillère, rue de l'Église.
Mme PERRIN Germaine, conseillère, rue de la Cabine.
BIONAZ Cyprien, conseiller, rue La Fontaine.
BONNARD Louis, conseiller, rue La Fontaine.
GABETTE Paul, conseiller, rue Jean-Jaurès.
ZICRY Marcel, conseiller, rue de l'Église.
CARBONNAUX Bertrand, conseiller, place de la Mairie.

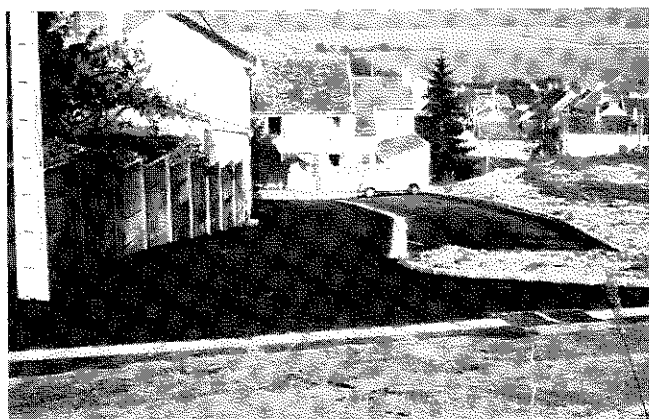
Il est à votre disposition pour vous aider, recevoir vos suggestions et répondre à toute question que vous souhaiteriez lui poser concernant la gestion de notre commune.



les grands travaux

CEUX QUI ONT ÉTÉ RÉALISÉS :

- Rue des Gros : réfection totale avec création d'un parking.



- Chemin Noir : élargissement, pose d'un réseau pluvial et goudronnage.
- Aqueduc du Champ-Renard : remise à neuf.
- Chemin des Tournants : goudronnage jusqu'au réservoir d'eau.
- Vestiaire des footballeurs : fin de la première tranche.
- Peintures extérieures de l'ÉCOLE et de la MAIRIE.

CEUX QUI SONT EN COURS :

- EXTENSION de la salle du BATIMENT CLOS MONSIEUR avec construction de l'escalier de sécurité. Cette salle devrait être opérationnelle en mai ou juin 1988.

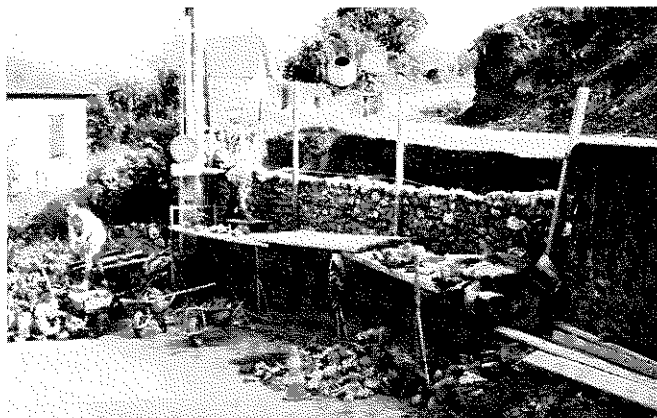


CEUX QUI SONT PRÉVUS EN 1988 :

- CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE dans le périmètre du groupe scolaire.
- AMÉNAGEMENT PAYSAGER autour du BATIMENT CLOS MONSIEUR (plantations, gazon).
- CONSTRUCTION de FONTAINE et de JARDINIÈRES.
- INSTALLATION DE L'EAU en partie haute du cimetière.
- POSE DE BANCS.

LES AUTRES ACTIVITÉS MUNICIPALES de 1987

- Pose d'une nouvelle canalisation pluviale de dégorgeement au Clos des Forges.
- Achat de parcelles au lieudit "Clos Jean de Braye".
- Élimination des lignes électriques aériennes autour du bâtiment Clos-Monsieur et route de Basseville.
- Réfection du mur de la rue de l'Église après l'orage dévastateur du 1-09-1987.
- Plantations dans le talus longeant le Chemin Noir.
- Extension de l'éclairage public vers Pisseloup.
- Travaux de serrurerie à la station d'épuration.
- Achat d'une nouvelle pompe de rechange pour l'assainissement.
- ACCUEIL très réussi de l'Assemblée cantonale des ANCIENS COMBATTANTS, le 19-03-1987.
- Travaux de peinture au CLOS MONSIEUR et à la STATION de POMPAGE.
- Établissement d'un règlement du SERVICE DES EAUX (à votre disposition en mairie si vous n'en possédez déjà un).
- Vérification périodique des poteaux d'incendie.
- Achat d'un magnétoscope.
- Entretien permanent des réseaux d'eau, d'assainissement et d'électricité.
- DÉRATISATION constante de la commune.
- Achat de matériel de bureau.
- Achat de nouveaux compteurs d'eau.
- Participation active à la pleine réussite de la FÊTE CANTONALE où le Conseil Municipal réserva une agréable surprise aux administrés.
- Ramassage des Monstres deux fois par an en MAI et en OCTOBRE.
- Financement des activités du CENTRE AÉRÉ du SEPCHAR pour les enfants du village.
- Financement des séances de piscine et de la distribution de lait aux enfants de l'école.
- Entretien et location du terrain de football.
- Participation de plus en plus importante aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du C.E.S. de Charly-sur-Marne.
- Achat de toutes les parcelles appartenant actuellement au SERVICE DES DOMAINES.



L'état civil de l'année

LES NOUVEAUX NÉS

17.02.87 Francisco DA CUNHA GANFORNINA	26.06.87 Elodie Chantal BELHADJ
21.02.87 Emilie Lucienne ANGOT	2.10.87 Morgane Sylvie HUPPE
20.04.87 Marie Louise Francine MARÉCHAL	10.12.87 Aurélien ZWILLER
25.04.87 Vanessa Cristina BONNEL	

CEUX QUI SE SONT UNIS

11.04.87 Rosaire Raymond GIRARD et Fanny Marcelle DUVAL
20.06.87 Patrick Daniel MARGALLE et Nathalie Marie Simone BABE
27.06.87 Bruno Jean COTTRAY et Sophie Suzanne Alice ESCHRICH

CEUX QUI ONT DISPARU

5.03.87 Louis Stanislas CANTIAN	8.08.87 Christian Asile Robert FAUVET
9.04.87 Louise Aline RENAULT, Vve BIRRER	10.09.87 Georges Valentin BANGRATZ
11.04.87 Paul Eugène Louis DECARSIN	10.10.87 Adrienne Gabrielle LACROIX, épouse SCHLICK
28.04.87 André NICOLAS	19.10.87 Argentine Alice HUVIER, Vve VERGEAT
3.06.87 Marguerite Alphonsine PAVY, Vve CHABLOZ	

où en sont les finances communales ? compte administratif de 1986

C'est en quelque sorte le bulletin de santé de la gestion communale.
Il se divise en deux sections dont voici les détails.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Dépenses

Denrées et fournitures	109 341,22
Frais de personnel	606 872,02
Impôts et taxes	2 352,00
Travaux et services	299 929,40
Participations, contingents	107 753,89
Allocations, subventions	63 873,00
Frais de gestion générale	159 913,49
Frais financiers	186 477,30
Charges exceptionnelles	34,93
Charges antérieures	521,50
Prélèvements pour dépenses d'investissement	215 887,35
Total "a"	1 752 956,10

b) Recettes

Produits d'exploitation	338 020,82
Produits domaniaux	37 385,58
Produits financiers	1 005,83
Recouvrements, subventions	48 294,57
Dotations de l'État	560 365,00
Impôts indirects	20 052,78
Contributions directes	832 526,22
Produits exceptionnels	10,16
Produits antérieurs	218 479,02
Total "b"	2 056 139,98

SECTION D'INVESTISSEMENT

c) Dépenses

Remboursement d'emprunts	138 147,56
Acquisition de biens	7 289,64
Travaux de bâtiments et de génie civil	487 003,60
Total "c"	632 440,80

d) Recettes

Prélèvements sur recettes de fonctionnement	215 887,35
Participations aux travaux d'équipement	46 333,03
Produit des emprunts	300 000,00
Recouvrement de créances	6 934,84
Total "d"	569 155,22

Excédent de fonctionnement
 $b - a = 303 183,88 \text{ F}$

Déficit d'investissement
 $c - d = 63 285,58$

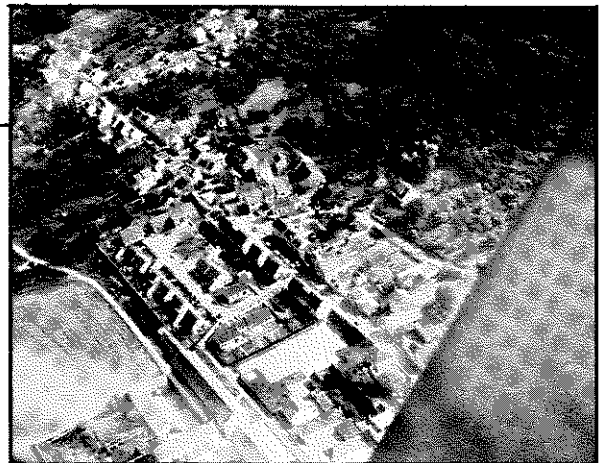
Fonds libres de la commune au 1.01.1987
 $A - B = 303 183,88 - 63 285,58 = 239 898,30 \text{ F}$

conseils et nouvelles... en vrac

- Si vous êtes NOUVEL HABITANT de la commune, faites-vous connaître en Mairie, on vous indiquera vos droits et vos devoirs au regard de la vie de notre village (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, clubs, associations, etc. Munissez-vous de votre livret de famille).
- Si vous êtes RETRAITÉ ou PRÉ-RETRAITÉ ou AGÉ de plus de 60 ans, faites-vous inscrire au Club Saint-Bald du 3^e Age pour bénéficier de ses activités, de son repas annuel et de ses voyages. L'inscription est gratuite.
- Le REPAS de ce CLUB aura lieu en 1988, le SAMEDI 20 FÉVRIER à 12 h 30.
- Si vous vous absentez quelque temps de la commune, pensez à prévenir vos voisins pour le cas où quelque chose d'anormal serait constaté dans votre propriété après votre départ.
- Si vous devez construire un ABRI de JARDIN ou une VÉRANDA, modifier les ouvertures de votre maison, poser une clôture ou entreprendre des modifications dans votre propriété, sachez que l'autorisation du Maire est toujours primordiale.
Avant d'entamer quoi que ce soit, RENSEIGNEZ-VOUS en Mairie afin que votre projet aboutisse dans les meilleures conditions.
- L'enquête sur l'INSTALLATION ÉVENTUELLE du GAZ à Pavant qui a été lancée cette année, a donné les résultats suivants :
94 propriétaires ou locataires sur 250 ont répondu au questionnaire proposé
37 sont contre l'installation du Gaz
57 sont POUR et de la façon suivante :
 - 42 pour le chauffage,
 - 30 pour le sanitaire
 - et 54 pour la cuisine.
- La Municipalité s'efforce par tous les moyens d'embellir la commune et de la rendre propre. SOUTENEZ ses efforts pour le mieux être de tous.
PENSEZ à balayer votre trottoir de temps en temps et FLEURISSEZ votre maison aux beaux jours.
- L'ARBRE de NOEL communal a été offert cette année par M. Jacques WIDMER, rue Jean-Jaurès.
Chaleureux remerciements à cette aimable personne ainsi qu'à l'ENTREPRISE PRETAT qui aida la municipalité à mettre le sapin en place et à le décorer.



- Des PHOTOS AÉRIENNES du VILLAGE ont été tirées et devraient parvenir en Mairie fin Janvier. D'autres le seront encore aux beaux jours. Si vous êtes intéressés (120 F le poster de 50 × 70 cm) inscrivez-vous en Mairie.



- ATTENTION! il est désormais interdit de déverser des gravats au "TROU de CHARLY" sous peine de forte amende.
- Saviez-vous qu'un administré de notre village avait accompli une performance européenne sinon mondiale à vélo? Il réalisa le trajet PARIS-BREST-PARIS (1215 km) sans interruption avec le Club cycliste de Château-Thierry. C'est notre très sympathique Gervais LYCKE, 54 ans, bien sûr, à qui nous adressons les plus vives félicitations.

- Tous les ans nous conseillons d'éviter de faire fonctionner les tondeuses à gazon ou les tronçonneuses les dimanches et jours fériés, et tous les ans certains administrés n'en tiennent pas compte, faudra-t-il en venir à l'arrêté municipal et aux procès ?
- Notez que le JEUDI 10 MARS, à partir de 14 h, l'école au grand complet avec le concours de Mme Aubry, présentera un DÉFILÉ COSTUMÉ à la population pour célébrer le MARDI-GRAS...
- Attention ! le stationnement devant la mairie est désormais réservé aux services de la commune. Qu'on se le dise.
- Sachez que si vos impôts augmentent actuellement, le Conseil municipal n'y est pour rien. Voilà 4 ans d'affilée qu'il n'a pas relevé les taux d'imposition. C'est l'État qui revalorise régulièrement les bases d'imposition, sans demander l'avis des communes.
- La mise en place d'une bibliothèque municipale est actuellement à l'étude.
- HISTOIRE DE PAVANT : sur les 500 exemplaires que la commune avait fait tirer, il n'en reste que 18.



L'écho des sociétés du village

a) "Le CERCLE des ANCIENS"

Il remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à la mise en place des enveloppes largement diffusées par tous les commerçants du village.

Un grand merci aussi aux généreux donateurs qui ont permis une amélioration des enveloppes gagnantes.

Bonne année à tous!

b) "La Bonne Ligne de PAVANT"

Son Président et ses adhérents sont heureux de présenter à tous les villageois leurs meilleurs vœux pour 1988.

Ils attirent votre attention sur le fait que 100 kg d'alevins, qui attendent d'être pris, ont été déversés en Marne cette année.

Si vous désirez faire partie de cette association, sachez que les cartes de pêche sont en vente à la COOP et au Café-Tabac. Un dépliant "spécial pêche réglementation" vous sera remis. Réunion annuelle de "La Bonne Ligne" : **vendredi 29 janvier à 18 h 30.**

c) "Le Club des JEUNES du MERCREDI"

5 ans déjà sous la baguette de Mme Christiane AUBRY. Il accueille régulièrement 30 à 35 enfants

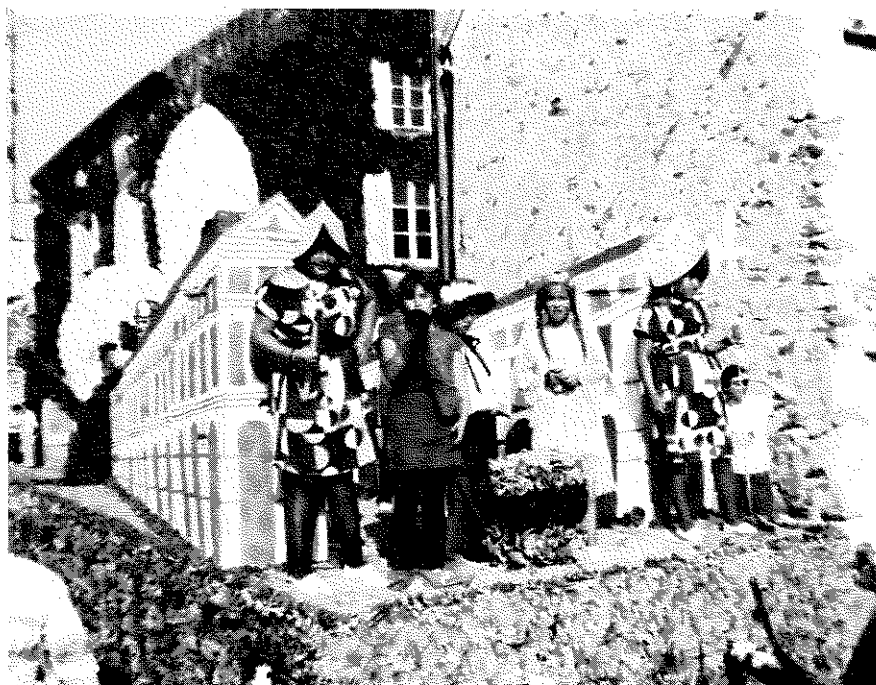
qui, par des activités récréatives diverses, apprennent à découvrir les autres, à se découvrir eux-mêmes, à créer, à imaginer, à vivre en groupe.

Les activités de ce Club sont le trait d'union entre la vie scolaire et les réalités de la vie quotidienne.

Ses projets sont nombreux : préparation du carnaval ; participation aux fêtes locales et création d'ateliers de travaux manuels dès que la salle du Clos Monsieur sera opérationnelle.

Et qui sait : peut-être que de nouvelles activités seront créées pour adultes, qui ne dédaigneraient pas de faire partie de ce club élargi.

C'est à souhaiter!



d) "Le Club SAINT-BALD du 3^e âge"

Il a pris son rythme de croisière avec une équipe dynamique, sous la houlette de son président, Henri VALLET.

Les finances parfaitement saines permettent d'effectuer régulièrement des goûters copieux et d'améliorer sérieusement le repas annuel.

Chaleureux remerciements à tous les généreux donateurs qui assurent la vente des calendriers et qui donnent aussi un sérieux coup de pouce à la vie et aux activités de ce Club, dont la devise pourrait être "Fidélité, amitié et bonne humeur".

e) "Les ANCIENS COMBATTANTS"

La section de Pavant, malgré l'âge avancé de ses adhérents, fonctionne dans d'excellentes conditions. Ses effectifs ont sensiblement augmenté depuis l'arrivée à sa tête de son dynamique président, Lucien PERICART. Les membres honoraires constituent le noyau moteur de cette section qui déplore cependant le manque d'activité de certaines CATM qui devraient assurer la relève des Anciens Combattants de 39/45.

f) "LE FOYER RURAL"

C'est lui qui lança l'opération "solidarité pour les Restos du Cœur" en 1987.

Il anima deux splendides soirées (choucroute et cassoulet) au Foyer de Bassevelle qui firent la joie et le bonheur de nombre d'entre nous.

Il s'occupa avec plus ou moins de réussite de la Foire à la Brocante, en perte de vitesse, malheureusement, mais sa participation à la fête patronale pour aider le Comité des Fêtes a été très remarquée.

Souhaitons pour 1988, avec la naissance de la nouvelle salle polyvalente de vivre d'aussi belles soirées que celles de cette année.

g) "La Société de CHASSE"

Cahin-caha, elle poursuit toujours son petit bonhomme de chemin. Elle ne fait guère parler d'elle; on "l'entend" surtout pendant la saison.

Ses nombreux membres, qui souhaiteraient rencontrer davantage de gibier tous les dimanches, vous souhaitent une Bonne Année.

h) "L'ASSOCIATION SPORTIVE DE PAVANT"

C'est une équipe solide constituée d'une vingtaine de joueurs et de quelques dirigeants.

Sa 3^e place actuelle dans le championnat promotionnel de 4^e division montre que chacun manifeste le désir de mieux faire. Elle remercie beaucoup tous ceux qui ont œuvré pour qu'elle puisse bénéficier d'un vestiaire des plus corrects, et souhaite ne pas décevoir ceux qui l'ont soutenue.

Elle exprime le vœu, bien sûr, de voir davantage de spectateurs à ses matches et d'accéder en fin d'année à la 3^e division.

i) "Le COMITÉ des FÊTES"

Il remercie chaleureusement tous ses membres honoraires et les habitants très nombreux pour les dons qu'ils lui versent et qui contribuent aussi à la réalisation d'une merveilleuse fête patronale tous les ans. Il remercie aussi tous ceux qui l'aident dans la préparation de cette fête, dans la constitution du défilé et pour sa grande réussite.

Ses deux principaux soucis : trouver un Président, peut-être à la réunion générale du mois de janvier, et rencontrer de nouvelles jeunes bonnes volontés pour l'aider.

En 1987, il participa pour la 14^e fois d'affilée aux Fêtes Jean de La Fontaine.

Son principal souhait pour 1988 : faire mieux que les années précédentes pour la joie et le plaisir de tous.



renseignements utiles

- **Secrétariat de mairie** : nouveaux horaires d'ouverture depuis le 1^{er} janvier.
Lundi, mardi, vendredi de 16 h 30 à 18 h.
Jeudi de 14 h à 15 h 30 et de 16 h 30 à 18 h. Samedi de 10 h à 12 h. **Fermé le mercredi.**
- Le Maire assure sa permanence tous les samedis de 17 h à 19 h.
- Le service de Sécurité Sociale est à votre disposition en Mairie, tous les jeudis de 14 h à 15 h.
- Attention, le SERVICE SOCIAL réservé aux PERSONNES AGÉES fonctionne désormais tous les mardis de 8 h 30 à 12 H. Renseignez-vous en Mairie ou téléphonez au 23.70.04.17.

PIÈCE DÉSIRÉE	OU S'ADRESSER	PIÈCES A FOURNIR	COUT A CE JOUR	OBSERVATIONS
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms et date de naissance	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms et date de mariage	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms et date de décès	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Fiche d'état civil	A la mairie	Livret de famille	Gratuit	
Fiche d'état civil et de nationalité française	A la mairie	C.N.I. en cours de validité	Gratuit	
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu de mariage ou de la résidence	Indiquer : nom, prénoms et date de mariage Lieu et date de naissance des enfants	Frais d'affranchissement	
Extrait de casier judiciaire	S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes (44)	Une fiche individuelle d'état civil Une enveloppe timbrée	Une enveloppe timbrée pour l'envoi	
Carte d'identité (valable 10 ans)	A la mairie délai de délivrance 8 jours environ	2 photographies récentes Livret de famille ou extrait de naissance	1 timbre fiscal à 115 f	
Passeport (valable 5 ans)	A la mairie délai de délivrance 3 semaines environ	Carte d'identité Justification de domicile 2 photographies récentes livret de famille ou extrait de naissance	Timbre fiscal à 350 f	
Carte d'électeur	A la mairie du domicile	Livret de famille Pièce d'identité Justification de	Gratuit	Inscription chaque année du 1 ^{er} septembre au 31 décembre
Copie conforme	A la mairie du domicile domicile	Présenter l'original et la copie	Gratuit	
Législation de signature	A la mairie du domicile	Signature à apposer à la mairie	Gratuit	
Visa et validation du permis de chasse	A la mairie	Permis de chasse Attestation d'assurance Timbre de la fédération	Départemental : 144 F National : 600 F	Règlement à la perception municipale
Carte grise	A la mairie	1 justificatif de domicile 1 justificatif d'identité certifié conforme	90 f par CV pour moins de 10 ans d'âge 45 F par CV pour + de 10 ans d'âge	Chèque au régisseur de Recettes à la préfecture de Laon
Certificat de vaccination	A la mairie du domicile	Présenter les certificats originaux ou le carnet de santé de l'enfant	Gratuit	
Autorisation de sortie du territoire pour un mineur	A la mairie	Livret de famille	Gratuit	Demande à signer par le représentant légal